

■ **Fondation du Palais des Expositions (FPE)**, à Le Grand-Saconnex, CH-660-0195961-3, être propriétaire d'un complexe d'expositions et d'en assurer la gestion et l'exploitation dans l'intérêt général. (FOSC du 18.10.2007, p. 7/4160814). La loi cantonale concernant la création de la Fondation du Palais des Expositions du 17 décembre 1960 est abrogée conformément à l'article 19 de la loi sur le Palais des Expositions de Genève du 16.11.2007. Les actifs et les passifs envers les tiers sont repris par la société Palexpo SA, au Grand-Saconnex (660-6085008-4). L'inscription est radiée.

Registre journalier no 7473 du 09.06.2008
(04522102 / CH-660.0.195.961-3)